

# La Coalition pour les enfants en besoin de protection de la Montérégie sonne l'alarme

Isabelle Gareau

Conseillère CSQ

La Coalition pour les enfants en besoin de protection de la Montérégie, dont est membre le Syndicat du personnel des Centres jeunesse de la Montérégie (CSQ), sonne l'alarme afin de sensibiliser la population et le gouvernement à la situation intolérable que vivent les enfants et leur famille en Montérégie.

En effet, les centres jeunesse de la Montérégie accusent un retard de financement de l'ordre de 44 millions de dollars à la suite de réorganisations effectuées sans ajout financier et sans étude de faisabilité depuis de nombreuses années.

## Des données inquiétantes

Au mois de février 2002, 153 enfants signalés étaient en attente d'évaluation



et 75 enfants, dont la sécurité et le développement sont compromis, étaient en attente de service.

Depuis trois ans, il y a eu une augmentation de 53 % des signalements pour négligence. À l'heure actuelle, en Montérégie, 60 % des enfants qui reçoivent des services sont suivis pour négligence (manque de soins, manque de nourriture, manque de logements adéquats et sécuritaires, manque d'attention, manque de stimulation, manque de réconfort, etc.).

Les signalements retenus pour les enfants de 0 à 5 ans sont en hausse de 34 % depuis trois ans et les signalements pour abus physiques, pour le même groupe d'âge, de 64 %. Il s'agit d'enfants qui subissent des blessures importantes telles que fractures, blessures cérébrales graves et brûlures.

« Devant l'augmentation constante des enfants signalés et devant l'ampleur des problèmes sociaux, nous pourrions nous attendre à ce qu'une société avancée comme la nôtre accorde les moyens nécessaires pour aider, soutenir, accompagner, traiter les enfants et les familles. Il n'en n'est rien et nous sommes déterminés à y mettre un terme », ont déclaré les membres de la Coalition.

## La communication, ça se travaille!



**Au Québec, des milliers de personnes ont de la difficulté à entendre ou à parler.**

Elles sont compétentes et ont droit à l'emploi comme tout le monde.

Laissons tomber les préjugés et facilitons leur intégration dans nos milieux de travail.

Pour une solution adaptée, consultez un professionnel des troubles de la communication.

**Soyons à l'écoute!**



**Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec**

(514) 282-9123  
www.ooaq.qc.ca